

suite de la conclusion du Traité de non-prolifération des armes nucléaires et du Traité touchant l'interdiction de placer des armes nucléaires et autres engins de destruction massive sur le fond des mers et des océans, ainsi que dans leur sous-sol.

Les deux parties expriment de graves inquiétudes au sujet de la situation tendue qui règne au Moyen-Orient. Ils insistent sur la nécessité, pour tous les Etats en cause, de faire des efforts pour y réaliser un règlement pacifique juste et durable qui se fonderait sur l'application intégrale de la Résolution 242 adoptée par le Conseil de Sécurité le 22 novembre 1967. A cette fin, les gouvernements du Canada et de l'Union soviétique se sont prononcés en faveur de la poursuite de la mission de l'ambassadeur Jarring, représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Moyen-Orient.

Il y a eu un échange de vues sur les événements qui se déroulent en Indochine et qui sont une cause d'inquiétudes. Les deux parties ont exprimé l'espoir qu'une paix viable sera rétablie en Indochine.

Le Canada et l'Union soviétique attachent beaucoup d'importance à l'organisation des Nations Unies. Les deux parties ont confirmé leur détermination de chercher à renforcer l'Organisation et d'en accroître l'efficacité à maintenir la paix et la sécurité universelle conformément à la Charte des Nations Unies.

Les deux parties se disent très satisfaites de cet échange de vues et insistent sur l'utilité de maintenir des contacts personnels périodiques entre les principaux représentants des deux pays.

* * * *

Le premier ministre Trudeau a exprimé sa gratitude et sa satisfaction au sujet de l'hospitalité chaleureuse dont il a été entouré en URSS et il a invité le Président Kossyguine à venir visiter le Canada à un moment qui conviendra aux deux chefs de gouvernement. M. Kossyguine accepte l'invitation avec gratitude.